



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2011

DELIBERATION RELATIVE A LA VALIDATION DU PRINCIPE DE DEFINITION DE LA PRESTATION DEMANDEE AUX ORGANISMES SOLLICITANT UNE MISSION D'EXPERTISE PAR UN DOCTORANT CONTRACTUEL

Le 17 juin 2011, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

- ⇒ **valide le principe de définition de la prestation demandée aux organismes sollicitant une mission d'expertise par un doctorant contractuel.**

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 17 juin 2011.

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	20
Nombre de votes pour	20
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN